



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier.
Nathalie Houdayer.

Vendredi 11 novembre 2016

N° 690

Associations

Aid'a dom : extension du siège et regroupement des services

L'association Aid'a dom vient d'acquiescer les anciens locaux de la Trésorerie du Centre hospitalier de Laval, situés à côté et à l'étage de son siège actuel. La superficie des locaux, rue du Haut-Rocher, va ainsi passer de 105 m² à 520 m², ce qui va permettre de regrouper en un seul et unique site, le siège actuel, le service Petite enfance – Gestion des micro-crèches (qui était aux Fourches) et le service Animation sociale (à Beauregard). Les emménagements vont s'effectuer progressivement entre début novembre 2016 et fin janvier 2017.

Avec cette opération immobilière, l'association souhaite :

- Améliorer les conditions de travail des professionnels administratifs (aujourd'hui à deux dans des bureaux de 8 m²) ;
- Améliorer les conditions de travail des professionnels de proximité sans espace de travail au siège pour leurs écrits, leurs réunions et différentes rencontres ;
- Améliorer l'accueil et la confidentialité des échanges avec les familles et partenaires ;
- Faciliter et améliorer la coordination et les échanges dans le travail entre tous les services, aujourd'hui éclatés sur trois sites ;
- Assurer un accueil continu du lundi au vendredi pour l'ensemble des services avec un seul lieu et un seul numéro de téléphone.

Nouvelles coordonnées (au 26 novembre):



Association Aid'a dom
44-48 rue du Haut-Rocher
BP. 30102
53001 Laval Cedex
Tél. 02 43 66 05 28
Mél. assoaidadom@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.aide-a-domicile-53.com>

Aid'a dom
MIEUX VIVRE À DOMICILE

Qui est « président » juste après des élections ?

Beaucoup d'associations fonctionnent avec un président, élu en assemblée générale, qui pourra signer le procès-verbal de l'assemblée générale. Mais s'il y a un changement de président, qui doit signer le procès-verbal, le nouveau ou l'ancien président ?

« *Le président en fonction, répond Associations mode d'emploi, c'est-à-dire le nouveau. En effet, l'élection du nouveau conseil d'administration a mis de facto fin au mandat du président sortant. Il n'est donc plus habilité à signer les documents officiels de l'association.* ».



Dans certaines associations, ce n'est pas l'assemblée générale qui élit le président, mais le conseil d'administration. Deux cas de figure : 1) Le président de l'exercice précédent est toujours administrateur et, dans ce cas, on peut considérer que son mandat se prolonge jusqu'à l'élection

(Suite page 2)

lors du conseil d'administration (mieux vaut avoir prévu cette situation dans les statuts). 2) Le président de l'exercice précédent n'est plus administrateur (démission, non-réélection...), dans ce cas il n'est plus habilité à représenter l'association...

Trois solutions dans ce second cas : 1) Prévoir la réunion élective du conseil d'administration dans le prolongement

de l'assemblée générale. 2) Prévoir dans les statuts cette situation et préciser qui représente alors l'association dans l'attente de l'élection d'un nouveau président. 3) Prendre une délibération en assemblée générale pour désigner le ou les administrateurs chargés de représenter l'association (ce qui suppose a priori de l'avoir prévu à l'ordre du jour).



À vos agendas

Le 21 novembre, à Craon *La malédiction des ressources*

Le lundi 21 novembre, à 20 h 30, salle de la communauté de communes du Pays de Craon (route de Nantes), à Craon, dans le cadre des Semaines de la solidarité internationale, projection du documentaire de Vincent Bruno, *La malédiction des ressources* (2011, 26 mn) et débat animé par Florine de Wolf, du Secours Catholique Caritas France. Entrée gratuite.



Les matières premières, richesse importante pour les entreprises du Nord, sont une véritable malédiction pour les populations locales du Sud qui n'en tirent aucun profit, mais en subissent les contaminations environnementale et humaine. Le documentaire de Vincent Bruno nous emmène au Bas-Congo : l'exploitation des forêts par les multinationales a totalement dégradé le territoire, mettant en péril la vie des populations locales... Puis dans la région d'Orellana, en Équateur, où plus de trois cents puits de pétrole ont contaminé les rivières, faisant peser un réel danger sur la santé des habitants. Bref, « deux territoires riches en ressources naturelles ; deux cas emblématiques de pillage par des entreprises étrangères »...

La pensée

hebdomadaire

« Ce qui caractérise la jeunesse, c'est la nécessité d'inventer, d'innover, d'imaginer des manières de faire, de modifier les hiérarchies, de vivre, de s'engager, d'expérimenter toutes les formes de liberté, modalités adaptées à leur temporalité, à leur subjectivité aussi. Il y a sans doute un peu de transgression dans toute adolescence, une envie de s'émanciper de la tutelle et des conseils parentaux ou de ceux des adultes qui croient savoir, mais c'est beaucoup plus que cela ! C'est avant tout une forme d'engagement dans la vie, d'invention de formes et de manières qui correspondent à cet âge de la diversité, de la nécessité d'advenir et de penser et de faire par soi-même. »

Marie Rose Moro, pédopsychiatre, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Paris-Descartes, chef de service de la Maison des adolescents de Cochin, « Croire en nos enfants » (dossier « Ré-enchanter le monde » 2/6), *Le Monde* du 17 août 2016.

Le 24 novembre, à Laval *Le Village des partenaires Santé*

Le jeudi 24 novembre, de 10 h à 17 h 30, salle polyvalente, place de Hercé, à Laval, la ville de Laval et ses partenaires « Santé » vont proposer un « Village des partenaires Santé » avec stands, animations, démonstrations, débats, conférence...

Cette journée s'adresse aux professionnels, futurs professionnels, bénévoles, élus, acteurs du soin, du logement, de l'éducation, de l'environnement, qui sont concernés par les questions de santé.

Entrée gratuite. Contact : joelle.vannier@laval.fr



www.ceas53.org

Qu?z

Semaine 45 - 2016

